

ABONNE
Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
LOT, AVEYRON, CANTAL, ZER, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE:
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS ANNONCÉES: 25 centimes la ligne

RECLAMES: 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

L'ABONNEMENT se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1868:

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux: Les annonces judiciaires: dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives: dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux: (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo de Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon: (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 29 Avril 1868.

A NOS LECTEURS

Le tirage supplémentaire du Journal du Lot, destiné à fournir le commencement de MARCELLE aux nouveaux souscripteurs, étant presque épuisé, nous engageons ceux qui veulent posséder complète l'œuvre remarquable d'Amédée Achard, à nous faire parvenir leur abonnement avant le 1er mai.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date (Du 27, Du 28, Du 29), R° 3 p. 0/0, and 4 1/2 p. 0/0.

BULLETIN.

Une dépêche venue par la voie de Suez donne les nouvelles suivantes d'Abysinie: Après un combat acharné, l'armée anglaise a occupé Magdala, le 14 avril; les six mille soldats de Théodoros ont été anéantis. Lui-même s'est suicidé pour n'être pas forcé de se rendre.

Suivant une version très répandue au delà des Alpes et recueillie par presque tous les correspondants étrangers, l'éclat dont va être entourée la célébration du mariage du prince Humbert serait motivé par la résolution du roi Victor-Emmanuel d'abdiquer la couronne d'Italie en faveur de son fils aîné, aussitôt après l'accomplissement du mariage.

Une lettre que nous recevons de Gènes, émanée d'une source des plus respectables, après avoir démontré que cette version repose sur des bruits sans consistance, conclut que l'abdication du roi Victor Emmanuel ne s'accomplira pas, parce que le roi et ses conseillers sont convaincus qu'elle ne faciliterait en rien l'aplanissement des difficultés avec lesquelles le gouvernement de Florence est aux prises.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

6 du 29 avril 1868.

MARCELLE

PAR AMÉDÉE ACHARD.

IV (Suite.)

Marcelle avait retrouvé à Paris une amie de province avec laquelle elle avait passé quelques années à l'ombre du même couvent. Elise Morvan, mariée à M. Estourmel, riche négociant du faubourg Poissonnière, comptait parmi les grandes, alors que celle qui devait être madame de Chervette et lancée dans le monde le plus turbulent de la grande ville, entra dans la classe des petites. Des liens de protection d'abord et d'amitié ensuite naquirent entre elles. Une correspondance que rien n'interrompit, ni le départ d'Elise, ni son mariage, les entretenait.

Je ne suis presque pas du monde, moi lui dit-elle; M. Paulin Estourmel est un mari de la vieille roche. Il a cette prétention que sa femme s'occupe de son ménage; et comme la fatigue le retient au logis le soir,

La reproduction est interdite.

On écrit de Rome:

Le gouvernement pontifical a reçu le conseil d'armer toutes les fortifications de la capitale. Au cas où le matériel d'artillerie dont on dispose serait insuffisant on se servirait pour le compléter des 80 bouches à feu qui sont à Civita-Vecchia et qui appartiennent à la France.

La mort du maréchal de Narvaez a eu pour première conséquence la démission du ministère espagnol; le nouveau cabinet est ainsi constitué:

MM. Gonzalez Bravo, président et ministre de l'intérieur; marquis de Roncali, ministre de la justice et des affaires étrangères par intérim; général Mayalde, guerre; Belda, marine; Orovio, finances; Catalina, fomento; Morfon, colonies.

Les membres du nouveau ministère espagnol ont prêté serment, hier soir, à 11 heures, entre les mains de la Reine. Le comte Cheste est nommé capitaine général de Madrid et le marquis du Movaliches capitaine général de la Catalogne.

Le comte Cheste est arrivé à Madrid et a pris possession de son nouveau poste.

Pendant que le premier ministre espagnol succombait à une fluxion de poitrine, l'ex-premier ministre anglais, lord Derby, relevait de la maladie qui l'avait forcé de quitter le ministère. Pour la première fois depuis sa démission lord Derby assistait hier à la séance de la chambre des lords. Sa présence a été saluée par de sympathiques acclamations. Il n'en a pas été de même du discours dans lequel il a combattu le bill relatif à la suppression du paiement obligatoire des contributions pour l'Eglise protestante. Le bill a été adopté.

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre de Mayence:

« L'ordre de réorganiser et de compléter le matériel de défense de notre forteresse avait été donné, il y a dix ans déjà, par la Diète germanique. Aujourd'hui, enfin, on l'exécute avec beaucoup d'activité; les non initiés même peuvent voir qu'on travaille à force dans les ateliers d'artillerie et qu'il arrive tous les jours du nouveau matériel de toute espèce et notamment des pièces de position de gros calibre. »

La réunion des députés libéraux, à Vienne, a adopté, au sujet du projet de loi militaire, le

il faut que j'y reste aussi. Si tu mets des numéros à tes visites, nous ne nous connaissons plus au bout de l'an... D'ailleurs, tu n'as pas d'enfants et tu as des voitures; il est donc juste que tu trottas pour deux.

Marcelle l'avait prise au mot. Aussitôt qu'elle éprouvait quelque ennui, elle accourait chez Elise. Elle en sortait reconfortée. Elle la trouvait toujours furetante, ravaudant et regeant, éveillée comme une grive qui chante dans une vigne. Peu de temps après la visite de M. de Vandelle, madame de Chervette arriva vers deux heures chez son amie, qui des deux mains pliait et déplaît des douzaines de serviettes empilées autour d'elle.

— Tu permets que je ne me dérange pas? lui dit madame Estourmel... le linge a de mauvaises habitudes, ici... il n'attend pas.

Marcelle s'assit. Elle avait le teint pâle et les yeux battus.

— Je t'admire, reprit-elle un peu après, tandis qu'Elise étendait la toile dans la clarté du jour pour y suspendre les déchirures et les petits trous.

— Il n'y a pas de quoi... Puisque sept heures sonnent toujours à sept heures, et qu'à sept heures on dîne, qu'importe en attendant qu'on fasse ceci ou cela?

— Cela te suffit donc, ce que tu fais?

— Cela du moins suffit à M. Estourmel. Est-ce que tu n'examines pas ton linge, toi?

— Oh! moi, je n'ai pas le temps.

— Peste!

— Va, ce n'est pas ma faute si j'ai perdu ces bonnes habitudes; je les avais autrefois.

— Ma chère, j'ai toujours remarqué que lorsque quelque chose se perd ce n'est la faute de personne.

— Qu'as-tu, Elise? Tu es méchante pour moi, ce matin.

— Et crois-tu donc que la blanchisseuse soit bien aimable pour moi? Voilà quatre serviettes qu'elle met en pièces. — Tiens, regarde!

principe que l'obligation générale du service ne devait être que transitoire. Celle des députés de la gauche a déclaré au contraire que cette obligation générale devait être la base de la loi, afin de rendre aussi courte que possible la présence sous les drapeaux.

On écrit d'Athènes que des pirates ont paru dans les Cyclades, et la nouvelle de leur présence, parvenue jusqu'à Smyrne, a fait envoyer sur les lieux un aviso à vapeur de la marine impériale française le Forbin. Il est certain que l'état de désordre entretenu dans les ports grecs par l'affaire de Candie, le nombre toujours trop grand des malfaiteurs qui vont et viennent sous prétexte de servir la cause de l'insurrection, doivent donner naissance à des faits de ce genre.

Les lettres d'Haïti dépeignent, sous les couleurs les plus sombres, la situation de ce malheureux pays. Il est grand temps qu'un pouvoir fort, incontesté et civilisateur prenne l'administration en main. On parle d'un riche industriel, M. Pétion Faubert; comme ayant des chances sérieuses d'arriver à la présidence, M. Faubert est, paraît-il, un homme éclairé, jeune encore et animé des intentions les plus libérales. Réussira-t-il là où tant d'autres ont échoué?

Pour le Bulletin politique: A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas.)

Washington, 25 avril.

Le président Johnson a soumis à l'approbation du Sénat la nomination du général Schofield au poste de secrétaire de la guerre.

Saint-Petersbourg, 26 avril.

Le Journal de St-Petersbourg publie un décret impérial qui relève M. de Budberg, sur sa demande les fonctions d'ambassadeur de Russie à Paris.

Madrid, 26 avril.

Les obsèques du duc de Valence ont eu lieu conformément au cérémonial qui avait été annoncé.

Malgré le mauvais temps, une foule immense, recueillie dans une attitude douloureuse, assistait à la cérémonie funèbre.

LE MARÉCHAL NARVAEZ.

Le maréchal Narvaez, duc de Valence qui vient de mourir à Madrid, était âgé de 68 ans. Il débuta dans la carrière militaire en 1823. Blessé en Catalogne et forcé de battre en

Il y eut un silence.

Marcelle se rapprocha d'Elise:

— J'ai le cœur gros! dit-elle.

— Je le vois bien, c'est donc pour ça que tu es arrivée de si bonne heure?

— Oui, j'avais besoin de te voir et de te parler.

— Me voir, c'est bien; me parler... hum! hum!

— Pourquoi? Est-ce que je ne suis pas habituée à te dire tout?

— Tout, c'est trop.

— Tu m'étonnes... c'est la première fois que tu me réponds ainsi.

— C'est que je lis dans tes yeux... Il y a quelque chose de gros dessous.

— Eh bien?

— Eh bien, j'ai peur des confidences... entre femmes surtout. Il suffit parfois qu'un secret entre dans un cœur pour en faire sortir l'amitié.

— Oh!

— Ma chère, j'ai six ans de plus que toi. Tu verras dans six ans...

— Dans six ans, je t'aimerai comme je t'aime aujourd'hui.

— Tu désarmerais un tigre avec ta douceur de colombe, dit Elise qui jeta en l'air une serviette pour embrasser Marcelle sur les deux joues... Tiens! pour toi je foule aux pieds mes devoirs les plus sacrés... La lessive attendra. Voyons, qu'y a-t-il!

— Il y a que je ne suis pas heureuse!

— N'est-ce que cela? Tu connais donc des gens heureux, toi?

— Je connais madame Estourmel.

Elise haussa les épaules.

— Laissons madame Estourmel de côté, il s'agit de madame de Chervette.

— Eh bien! mon mari ne m'aime pas.

— A quoi vois-tu cela?

— Je le vois à tout... Je le sens, ce qui est bien pis!

retraite devant l'armée française, il entra dans la vie privée jusqu'en 1832.

On le retrouve de 1834 à 1836, guerroyant contre les Carlistes. Ce fut lui qui parvint à joindre et détruire la bande de l'introuvable Gomez.

En 1840, devenu chef d'insurrection à son tour, après une disgrâce, Narvaez fut contraint de se réfugier en France. Deux ans plus tard, il lutta contre Espartero et s'empara de Madrid grâce au concours des progressistes.

Renversé en 1846, il revint au pouvoir en 1847, puis en 1849 et en 1856, après sept ans d'ambassade à Vienne, ramené de nouveau au pouvoir, en 1864 il se retire en 1865 devant le maréchal Odonnell qui lui cède la place en 1867. Dans cette dernière période, le maréchal Narvaez se montra résolument attaché à l'ordre, où ses efforts l'avaient rétabli. La mort est venue le frapper lorsqu'il allait, selon toute apparence, inaugurer une politique de réconciliation et de libéralisme.

Pour extrait: A. Laytou.

ABYSSINIE.

Le succès a couronné l'entreprise contre le négus abyssinien. La ville de Magdala, capitale du royaume, a été prise par les troupes de sir Napier, qui a fait passer la garnison au fil de l'épée. Théodoros lui-même a péri. Suivant certaines dépêches, il aurait été tué sur la brèche; d'autres télégrammes, il se serait brûlé la cervelle au moment où les Anglais s'avançaient vers son palais transformé en forteresse. En attendant des rapports complets et circonstanciés, voici le résumé des informations télégraphiques:

Le 10 avril, jour du vendredi-saint, l'armée de sir Robert Napier a eu en avant de la capitale un premier engagement avec celle de Théodoros. Dans ce combat le négus a perdu beaucoup de monde, tandis que les anglais n'ont eu que 16 blessés et pas un seul mort.

Théodoros, s'étant retiré dans Magdala, a renvoyé au camp anglais tous les européens qui se trouvaient en son pouvoir. Sir Robert Napier l'a sommé de se rendre. Théodoros a refusé, le général anglais lui a accordé vingt-quatre heures pour se décider. Il ne paraît pas que Théodoros ait perdu courage; mais son armée était démoralisée par la première défaite. Plusieurs des chefs ont passé aux anglais qui ont pris possession de Sélassié, position importante. Plusieurs milliers de combattants mirent bas les armes.

Le 13, sir Robert Napier a commandé l'atta-

— M. de Chervette, qui te couvre de dentelles et de bijoux!

— Qu'est-ce que cela?

— C'est quelque chose! Voudrais-tu, par hasard, que M. de Chervette se mit à tes pieds? Les maris ne s'y mettent jamais.

— D'autres peuvent s'y mettre!

— Ah! diable!

Elise regarda Marcelle.

— Est-ce que quel'un a déjà pris auprès de toi cette attitude légendaire, que je n'ai jamais vue qu'au théâtre ou dans de belles images?

— Presque.

— Et tu te plains!

— Elise!

Madame Estourmel passa le bras sous la taille de Marcelle.

— Je voulais rire; mais, puisque tu ne ris pas, ne rions plus... C'est donc sérieux?

— Non, pas encore.

— Voilà un encore que je n'aime pas.

— Il ne faut pas t'effrayer, mais Henri me laisse bien seule. La solitude, quand on se sent aimée, c'est bien dangereux.

— As-tu parlé à M. de Chervette?

— Me le conseilles-tu?

— C'est bien délicat!... Mais, d'abord, un mot avant de poursuivre cet entretien... Il y a deux sortes de confidences... Parler pour s'épancher... le cœur est comme un vase trop plein, tout en sort... Parler pour s'éclairer, ce qui est plus grave. Es-tu d'humeur sérieusement, à demander un conseil?

— Je sais que venant de toi il sera toujours sincère.

— Et je suis femme! C'est un bel éloge que tu fais de moi. — Maintenant, dis-moi quel homme est-ce que ce quel'un qui serait assez disposé à se mettre à tes genoux?

— Presque un jeune homme.

— Trente à trente-cinq ans?

que de la forteresse où Théodoros s'était retiré avec ses dernières troupes, au nombre de 15,000 hommes, dit-on. La place a été emportée d'assaut, non sans de très grandes difficultés. L'abord des portes était formidable. Théodoros est mort sur la brèche et l'armée anglaise est complètement victorieuse dans Magdala. Elle n'a éprouvé, dit-on que des pertes insignifiantes, ce qui s'explique par l'absence de tactique militaire et l'infériorité de l'armement parmi les officiers et les soldats abyssiniens. Ajoutons que la défection des chefs de tribus armées a dû être considérable, puisque le négus disposait de 160 à 180,000 hommes lorsque les troupes anglaises ont abordé le pays.

Quel sera le résultat de la victoire britannique? Les dépêches annoncent que l'armée anglaise se dispose à quitter immédiatement l'Abyssinie. Cette résolution est motivée par le climat, qui va devenir, par suite des pluies et des chaleurs, mortel aux européens. Mais avant de reprendre le chemin de l'Angleterre, sir Napier ne manquera pas de poser un acte quelconque de possession militaire. Les chefs du pays abyssinien l'y aideront. La chute de Théodoros est leur délivrance. Le négus, doué d'une grande énergie et d'une certaine aptitude politique, se proposait de constituer, par l'absorption des grandes tribus jusqu'alors indépendantes, un vaste empire abyssinien. Voilà ce dessein renversé et les chefs du pays, ainsi que leurs sujets, rendus à la liberté fédérative.

La question est de savoir comment le gouvernement britannique exercera la suzeraineté qu'il vient de conquérir sur ce vaste et riche territoire; car aucun esprit sensé n'admettra qu'il s'abstienne de l'établir, de la maintenir. La principale difficulté est climatérique. Nos voisins la surmontent, ainsi que tout autre obstacle, lorsque leur honneur et surtout leur intérêt y sont engagés. Or, la possession de l'Abyssinie, fût-ce seulement à titre de protectorat, aura d'immenses résultats maritimes et commerciaux pour l'Angleterre. Elle devient maîtresse du passage de la mer Rouge au golfe d'Aden, qui deviendra un canal de Suez britannique. De tels avantages sont à considérer. John Bull, un garçon positif, les paiera ce qu'il faudra, mais les conservera, une fois acquis, n'ayons là-dessus aucun doute.

Pour extrait : A. Layton.

ATTENTAT

CONTRE LA VIE DU PRINCE ALFRED D'ANGLETERRE

Nous lisons dans l'Evénement :

Hier dans la journée, nous avons reçu trop tard pour l'insérer, une dépêche de Londres, nous annonçant que le prince Alfred, fils de la reine d'Angleterre avait été victime à Sydney d'une tentative d'assassinat.

Nous recevons à l'instant de notre correspondant une lettre qui nous donne sur cet infame attentat les détails les plus complets :

« Je viens de vous envoyer une dépêche télégraphique pour vous apprendre la tentative d'assassinat dont S. A. R. le prince Alfred, duc d'Edimbourg, a été victime le 12 mars, à Sydney. Un individu nommé Offarel, a délibérément tiré dans le dos du prince pendant un déjeuner champêtre donné en faveur du Sailor's Home à Clontarf, Nidle, Harbour, Port Jackson.

» Par un bonheur providentiel, la blessure n'a pas été mortelle, le prince peut déjà se promener à bord de son vaisseau, et espère

- Trente-cinq.
- L'âge dangereux ! L'expérience et un crépuscule de jeunesse... grosse affaire !... Séduisant ?
- Sa réputation le ferait croire... Il cause bien, dans la tête à tête surtout. Par exemple, aucune illusion.
- Tu me fais trembler ! Des regrets, quelques souvenirs, point d'espérance, je connais cette romance-là ! Usé, blasé, les cheveux gris, les défauts venus, un grand fonds d'égoïsme, c'est le minotaure !... Si l'était jeune, charmant, dévoué, plein d'enthousiasme et de poésie, j'aurais moins peur...
- Tu plaisantes !
- Oh ! que nenni !... Il ne faut plus le voir.
- Comment faire ? Je le rencontre partout.
- Ne va plus le voir.
- Et mon mari ?
- M. de Chervette ? Il aime donc le monde ?
- Il l'adore... Questions d'affaires, dit-il, et les affaires, c'est l'arche sainte.
- Ah ! elles passent avant toi !
- Marcelle leva les yeux au ciel; deux larmes y paraurent.
- Oh ! les hommes ! reprit Elise, qui l'embrassa de nouveau, on dit que nous nous ressemblons toutes... On a même fait un opéra là-dessus. Et eux, donc ! Tu ne demanderais cependant pas mieux que de l'aimer toute ta vie ?
- Certes ! j'y mettrais mon bonheur, mais à la condition qu'il m'aimerait aussi. Je ne veux pas me faire meilleure que je ne suis... Tout donner et ne rien recevoir, cela ne rante pas dans mon caractère. Je veux ma part. Donnant, donnant... Toute petite, je sentais qu'on ne parviendrait pas à faire de moi un ange.
- L'ange de l'abnégation, par exemple ?
- Non, jamais !
- Voyons, voyons ! il faut trouver un moyen. Le cas est grave ! M. de Chervette est-il jaloux ?

pouvoir prochainement reprendre son commandement.

» L'extraction de la balle a été facilement opérée, le samedi 14, par les chirurgiens Datson, et Young, des vaisseaux Challenger et Galatée.

» Au moment où il était arrêté, Offarel a tiré un autre coup de feu qui a blessé grièvement au pied un gentleman nommé Thovne; la balle a été extraite, l'amputation ne sera pas nécessaire.

» L'assassin a avoué qu'il était fénién, et n'a paru manifester aucun regret du crime qu'il a commis. D'après le rapport des chirurgiens appelés en consultation, le commodore Lambert a donné l'ordre à S. A. R. de revenir en Angleterre aussitôt que sa santé le lui permettra. Le retour doit avoir lieu la semaine prochaine.

» Le prince de Galles, informé de ce malheur, a quitté immédiatement Canarvon avec la princesse pour se rendre à Windsor, où il est attendu par S. M. la reine.

» S. M. s'est évanouie; les médecins ont constaté un fort accès de fièvre. La reine est entourée des princesses Hélène, Louise et Béatrice, des princes Léopold et Christian. »

STEPHAN.

Revue des Journaux

FRANCE

On lit dans la France, sous la signature de M. J. Cohen :

« Il paraît difficile de dire dès à présent à quelle époque aura lieu le vote de l'emprunt, à quelle époque surtout pourra s'en faire l'émission. Nous ne pensons pas que cette opération financière puisse être prochaine, et nous n'y voyons aucun inconvénient ni pour le gouvernement ni pour le public.

» Le budget de 1868 est voté, il ne s'agit plus, pour l'exercice actuel, que du budget rectificatif. Le revenu public se recouvre, avec la régularité ordinaire. A cette époque de l'année, les fonds des contributions abondent dans les caisses du trésor. Tous les services ordinaires et extraordinaires sont largement assurés. Rien ne presse le gouvernement, il peut patiemment attendre les décisions du Corps législatif.

» Quant au public, il a tout intérêt, lorsqu'on offrira un placement à ses capitaux disponibles à agir sur une situation clairement définie, par les délibérations des chambres et les explications du gouvernement. Il saura avec certitude, à quoi il s'engage et pourquoi l'engagement; or, dans une affaire d'emprunt il est avantageux, pour les souscripteurs et pour le crédit public, de connaître exactement à quelle destination le produit en doit être employé.

» Voilà à notre avis les véritables raisons d'un retard dont personne ne souffre, tandis que tous les intérêts profiteront sans doute de l'étude approfondie qui se fait sur notre situation financière. »

DÉBATS

La France se défendait hier, d'avoir inventé le tiers-parti, à la fondation duquel elle serait restée complètement étrangère, le Journal des Débats réplique, en ces termes, sous la signature de M. Paul David :

- Je le crois: j'ai vu des éclairs dans ses yeux et des frissons nerveux sur son visage qui m'en ont donné la pensée... mais il affecte de ne pas l'être.
- Autre guitare ! Un peu de franchise ferait mieux ton affaire et la sienne... Si tu lui parlais de l'autre ?
- Grand Dieu ! moi, lui dire que M. de Vandelle... Ah ! j'en ai froid dans les veines.
- Quoi ! terrible et indifférent ? voilà donc la logique qui est à l'usage de M. de Chervette ? eh bien ! tant mieux: j'aime à porter le fer dans la plaie. Il criera, il se fâchera... bonne affaire. Il s'apercevra que si tu es bonne à prendre, tu es bonne à garder... Il faut lui parler.
- Tu me donnes bien quelques jours ?
- Prends ton heure, il y en a toujours d'excellentes, le soir surtout. Mais le plus tôt sera le mieux... Et en attendant arrange-toi pour ne pas voir M. de Vandelle.
- Je l'assure que je n'ai rien fait pour l'attirer... c'était un ami d'Henri.
- Naturellement. S'il avait été son ennemi tu ne l'aurais jamais connu.
- Marcelle soupira et regardant Elise :
- Que tu es heureuse de ne pas connaître ces tribulations ! reprit-elle. Un mari qui t'aime, des enfants, une vie tranquille, voilà ton lot !
- Ah ! tu crois. Tu regardes à la surface, veux-tu creuser un peu ?
- Je ne le comprends pas.
- Alors je vais m'expliquer. Je n'ai pas un goût bien vif pour ces analyses intérieures dont le moindre défaut est de remuer des choses qu'on voudrait oublier et qu'on rend plus amères en les vivant; mais par affection pour toi, et dans l'espérance que tu y trouveras quelque bien par la comparaison, je m'y résigne. Donc, tu penses que je suis heureuse ?
- Jusqu'à présent, du moins, il m'a semblé que tu l'étais.
- Ecoule alors, et que cette confession te soit un

« Non seulement la France désavoue tout lieu de parenté avec le tiers parti, mais elle l'immole aujourd'hui avec une fermeté véritablement stoïque, car si elle ne l'a pas créé et mis au monde, elle l'a du moins soutenu et encouragé pendant tout le cours de sa carrière; elle a présidé à son éducation politique et dirigé ses premiers pas sur la scène parlementaire. Qui aurait pu croire qu'après avoir joué le rôle de tuteur d'une façon toute paternelle la France ne se ferait aucun scrupule de prononcer elle-même contre son pupille un arrêt de mort ? Il est vrai que le tiers-parti n'avait pas attendu cet arrêt pour se dissoudre ou peu s'en faut, comme s'il eût eu la prévision des futures cruautés de la France à son égard. »

MONDE

On sait qu'une grande fête a été donnée à Rome, le samedi 18 de ce mois, en souvenir du double évènement de la rentrée de Pie IX à Rome, après son exil de Gaète et de la préservation providentielle de ses jours à Sainte-Agnès-hors-les-Murs : « Tout s'est passé, dans le plus grand ordre, écrit-on de Rome, le 21 avril au Monde. La secte pourtant avait résolu de troubler ces fêtes populaires, et comme il lui fallait des individus déterminés à tout et qu'elle désespérait d'en trouver au sein de la paisible population de Rome, elle en fit venir du dehors. Une trentaine de misérables avaient été expédiés de Florence et de Naples, avec mission de jeter des bombes et de faire partir des pétards au milieu de la multitude, sur les points où elle devait être plus compacte et plus serrée. De grands malheurs en seraient inévitablement résultés. Heureusement que la police, dont l'attention avait été éveillée, parvint à se mettre sur la piste des coupables et à éventer complètement leurs odieux projets en saisissant la plupart d'entre eux, et avec eux des papiers fort importants où se trouvaient révélées, une fois de plus la haine et les machinations infernales de la révolution contre la Papauté et le pouvoir temporel. La majeure partie de la population de Rome ignore le péril qu'on lui préparait, mais il n'en a pas été moins certain. Une quarantaine d'individus sont en ce moment sous les verroux et l'objet d'un procès criminel. »

MONITEUR.

On lit dans le bulletin du Moniteur :

« Des avis authentiques annoncent la prise de Magdala, par le général sir Robert Napier. Dans un premier engagement qui a eu lieu le 10 avril, l'armée de Théodoros, battue par les troupes britanniques et abandonnant un nombre considérable de prisonniers, s'était retirée en désordre dans l'intérieur de Magdala. A la suite de cet échec et sur l'invitation formelle d'avoir à restituer les Européens captifs et à se rendre lui-même, le négus a renvoyé les prisonniers; mais il a péremptoirement refusé de mettre bas les armes. En conséquence, à l'expiration du délai de vingt-quatre heures qui lui avait été accordé pour réfléchir, les deux colonnes britanniques ont donné l'assaut à Magdala, qui a été emporté le 13, après une résistance désespérée dans laquelle Théodoros a trouvé la mort. A cette nouvelle, l'armée économe a immédiatement capitulé. Les pertes des anglais sont insignifiantes, et dès le 14, le général Napier faisait ses préparatifs de départ. »

Pour extrait : A. Layton.

enseignement. Ton existence est livrée à toutes les incertitudes. Tu marches la bride sur le cou, et tu redoutes les tentations de la propre liberté. Ma vie, à moi, est la proie de la règle, elle est tirée au cordeau. On y manque d'air, et j'y respire le moins possible pour n'y pas étouffer. J'ai comme une muraille de la Chine autour de la pensée... Tu me regardes, attends.

Madame Estourmel posa la main sur l'une des piles de serviettes qu'elle avait abandonnées, et l'égratignant du bout des doigts :

— Tu vois ces carrés de toile si bien alignés qui n'attendent plus qu'un morceau de cordonnet rouge lié autour de chaque douzaine pour disparaître dans une armoire d'où on les tirera un à un, et chacun à son tour ? Ils sont la fidèle image de mes jours, qui s'écoulent lentement et tous pareils les uns aux autres. J'ai un mari, c'est vrai au point de vue de la loi, et les registres de l'état civil en font foi; mais je suis son intendante, bien plus que sa femme. Demande-lui inopinément si je suis brune ou blonde. Il hésitera. Il m'a épousée, parce que, négociant, il avait besoin d'un intérieur et d'une personne qui tint sa maison. Il a des enfants, parce qu'il faut des héritiers à sa fortune et à son commerce. J'en ai quatre. En sept ans, c'est joli ! Morte, M. Estourmel me pleurerait et se remarierait, parce qu'il faut que quelqu'un compte avec sa cuisinière. Vivante, il ne s'informe pas plus de mes goûts que des inscriptions en caractères cunéiformes gravées sur une ruine. Des goûts ? pourquoi en aurais-je d'ailleurs, puisqu'il n'en a pas ? Oh ! Paulin, Paulin ! ce n'est pas lui qui manquera jamais à ses devoirs. Plût au ciel qu'il y manquât. Ce serait comme un arbre dans une lande, un glaïeul dans un étang, une lumière dans un brouillard ! Dès les commencements, ma vie a été arrangée comme un damier. Chaque jour a sa case. Le dimanche, nous dinons en famille, chez moi ; le jeudi, en famille encore chez ma belle-sœur, — car

Nouvelles du jour

Il y a eu ce matin, à la chapelle des Tuileries, messe chantée, à laquelle ont assisté l'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial.

A l'issue de l'office, réceptions officielles par l'Empereur.

— Il paraît certain que la cour ira passer deux semaines à Fontainebleau après la première communion du Prince Impérial. Annonçons aux lycéens, collégiens et autres écoliers qu'ils auront, à cette occasion, un jour et peut-être deux de vacances.

— La visite de l'Empereur et de l'Impératrice, au concours régional agricole d'Orléans, aura lieu le samedi 9 mai.

Le Conseil municipal d'Orléans, vient de mettre à la disposition du maire, les fonds nécessaires pour faire à LL. MM. une réception digne de cette cité.

— Des personnes généralement bien informées, croient savoir que les négociations pour le chapeau de Mgr Darboy ont été activement reprises et sont en bonne voie.

— Une feuille légitimiste annonce que M. le comte de Chambord a fait parvenir à Mgr l'archevêque d'Alger la somme de 3000 fr. pour les malheureux de la colonie.

— La santé de M. de Cormenin, conseiller d'Etat, (le pamphlétaire Timon du précédent règne), donne depuis quelques jours d'assez vives inquiétudes.

— L'indisposition de M. Devienne n'a pas eu heureusement la gravité que plusieurs journaux lui ont attribuée. L'honorable président a déposé aujourd'hui, en assemblée générale du Sénat, son rapport sur la loi de la presse. On croit que la discussion s'ouvrira lundi prochain.

— Le bal, donné hier par M. Schneider à l'hôtel de la présidence du Corps législatif, a été l'une des plus belles fêtes de la saison. Indépendamment des deux chambres, toutes les notabilités du monde politique et aristocratique s'y trouvaient. On a dansé jusqu'au soleil levant, à la fois dans les salons et sous la tente du jardin, emplies de senteurs printanières. Pourquoi les bals et les soirées, au lieu de finir à cette époque, ne commencent-ils pas en avril ?

— Malgré une température fort maussade, les courses du bois de Boulogne ont attiré aujourd'hui un grand nombre de curieux. On dit que l'Empereur et l'Impératrice doivent y assister.

— Par le télégraphe, on apprend que les marchés aux grains tendent samedi dans les départements, ont gardé pour la plupart les prix de la semaine précédente. Il y a en quelques exceptions de hausse ou de baisse : le nord et le sud-ouest présentent les cours les plus élevés ; la détente, d'ailleurs très limitée, se manifeste surtout dans le centre et l'est. Le blé de choix (soit de 76 à 78 l'hect.) devient rare. Le marché de Paris est calme, celui de l'étranger aussi. La pluie, si elle ne se prolonge pas fera beaucoup de bien aux récoltes. En Algérie, leur aspect est, dit une correspondance, admirable de vigueur et de précocité.

— Vendredi, dans l'après-midi, l'Empereur et l'Impératrice sont allés visiter le camp nouvellement installé, à Vincennes. Au retour, et

il y a une Estourmel qui a épousé un Ribeyrol, qui tripote dans les produits chimiques; — le mardi appartient à un oncle de mon mari, qui s'indignerait si on ne mangeait pas cinquante-deux fois par an dans sa faïence. Nous donnons le samedi à nos correspondants. Le vendredi, j'ai un turbot; le mercredi, c'est un chapon. Nous prenons du thé le lundi. C'est le grand jour. Il vient huit ou dix personnes; on en a compté quatorze une fois. On joue le whist à cinq sous la fiche. Nous allons au théâtre six fois l'an en hiver, jamais plus. En été, nous habitons Montrouge. M. Estourmel y a une maison; il dit que c'est la campagne. Les dîners hebdomadaires nous y suivent. J'ai une robe de velours noir que j'ai trouvée dans ma corbeille de mariage; elle est indestructible. J'ai les nerfs malades quand je la mets, et je n'ai plus de nerfs ! Nous dansons entre nous le mardi gras. Il y a un troupeau de petites filles issues de cousins. On invite les commis de ces messieurs. Comme ils doivent regretter le bal de l'Opéra ou celui de la Chaux-mière ! Je pérorais d'ennui, si j'avais le temps de m'en apercevoir ! mais quatre enfants et une maison, cela fait une rude besogne ! Débarbouiller ceux-là, compter, m'habiller, tout mettre en ordre, passer en revue la lingerie et l'office, distribuer les provisions et conduire mes filles aux Tuileries, la vie s'écoule; le matin à peine éclo, le soir arrive. Mais de rire, de gaieté, d'émotions, de surprises point ! Je n'ai pas même une heure pour ouvrir un livre; la musique m'est presque un fruit défendu. Un jour, je me suis avisée de demander à Paulin de me conduire à l'Exposition annuelle des beaux-arts. Il m'a regardé tout ahuri. Les beaux-arts qu'était-ce que cela ?

— Arrête-toi, je n'en puis plus ! s'écria Marcelle, qui joignit les mains.

(La suite au prochain numéro.)

en passant par l'avenue Daumesnil, leurs Majestés remarquèrent un soldat du 64^e de ligne qui marchait péniblement, soutenu par deux de ses camarades; l'un d'eux portait son fusil. L'Empereur donna l'ordre de s'enquérir sur le champ de ce qu'avait ce militaire. On apprit à Sa Majesté que ce soldat s'étant trouvé indisposé au cours d'une promenade militaire, avait dû rester en arrière de la colonne avec deux hommes désignés pour l'accompagner.—L'Empereur fit alors remettre une pièce de 20 francs à ce soldat, pour regagner sa caserne en voiture.

— Le docteur Jules Grenier dont on a cassé la thèse, a passé hier, son initiation de franc-maçon dans la loge dite l'École mutuelle, dont le vénérable est M. Coulon, secrétaire de M. Jules Favre et, à laquelle M. Eug. Pelletan est affilié.

— L'ensemble de notre système de communications vicinales comporte 213,467 chemins mesurant 532,326 kilomètres; il en reste à construire une longueur de 290,853 kil.

— Un journal breton raconte cet incident du voyage du Prince Impérial: Le maire du village voisin de la station de *** avait amené avec lui le fils de pauvres gens, né le même jour que le Prince Impérial et dont les parents ont déjà reçu quelques secours. Le Prince fit monter dans son wagon le petit paysan qui lui remit alors un nid de pinsons, posé sur une branche de pommier. Le Prince accepta le présent, cela va sans dire, avec sa bonne grâce habituelle, et il donna à l'enfant deux louis sur son argent de poche. On peut penser la joie du petit breton.

Pour extrait: A. Layton.

BRUITS PARLEMENTAIRES.

Ainsi que nous l'avons annoncé, la discussion de la loi sur la presse commencera lundi prochain au Sénat. Elle occupera, dit-on, trois séances. Voici, jusqu'à ce jour, le nom des orateurs inscrits:

Contre la loi: MM. de Maupas, de Ségur-d'Aguesseau, Leroy de Saint Arnaud, Boivin-Liery, Rouland, Brénier.

Pour la loi: MM. Huber-Delisle, Bonjean Michel Chevalier, de La Guéronnière, Quentin Bauchart,

Sur la loi: MM. Ferdinand Barrot, Sainte-Beuve, baron Dupin, cardinal Donnet.

Quant à la pétition relative à l'enseignement supérieur, le débat aura lieu, comme on sait, le 19 mai. Sont inscrits:

Pour l'ordre du jour proposé par la commission: MM. Sainte-Beuve, Quentin-Bauchart, Michel Chevalier, de La Guéronnière et Bonjean.

Contre l'ordre du jour: MM. Ch. Dupin, cardinal Donnet, cardinal de Bonnechose, baron de Vincent, de Ségur-d'Aguesseau, Darboy, archevêque de Paris.

Sur l'ordre du jour: M. Rouland.

Pour extrait: A. Layton.

Nous lisons dans le Constitutionnel:

Le discours de réception de M. Jules Favre est l'objet d'attaques véhémentes de la part des organes de la démocratie. On aurait dû s'attendre à voir juger l'orateur d'opposition avec quelque indulgence par ceux-là même dont il partage les convictions politiques. Il n'en est rien cependant. De tous côtés, le mécontentement et la désapprobation sont tels, que l'on en est à se demander quel mérite et quel talent l'Académie française a voulu couronner en portant son choix sur M. Jules Favre.

En première ligne, parmi les adversaires, figure l'Avenir national.

« Les espérances des amis de M. Jules Favre sont déçues, s'écrie M. Payrat, toutes les craintes justifiées; elles sont même dépassées; car nous étions loin de prévoir une aussi complète défaillance, un aussi douloureux échec. »

Voilà certes un début qui promet, et, en effet, M. Payrat tient parole. Pour lui, M. Jules Favre entre à l'Académie « non comme lettré, non comme érudit, non comme philosophe, » mais comme « orateur parlementaire. »

Or, comme tel, M. Jules Favre s'est attiré les foudres de M. Payrat, parce qu'il a eu des condescendances coupables pour ceux qui l'ont nommé. Il faut prendre acte de ce jugement qui est une condamnation pure et simple de ces coalitions de partis opposés que certains écrivains persistent à déclarer comme très naturelles, pour peu qu'il s'agisse d'amoinrir et d'abattre le pouvoir.

A nos yeux, le discours de M. Jules Favre, violent de forme dans certaines parties, vague et obscur dans les idées, n'avait de bon que son côté spiritualiste. C'est là justement ce qui lui a valu l'excommunication dans les colonnes de l'Avenir national. En se montrant croyant, M. Jules Favre « a trahi la vérité qu'il n'a pas voulu dire. » Dès ce moment, rien n'est plus bon dans le discours du nouvel académicien. Il

a eu « la pensée malheureuse » d'analyser les ouvrages et d'exposer les idées philosophiques de M. Cousin, et dans ce travail, « en dehors de ses études ordinaires, » il a été « diffus et incomplet, » son langage a été « antiphilosophique, » il a « fait fausse route. » Qu'il s'en retourne donc bien vite au barreau, à la tribune, et qu'il cède à d'autres le fauteuil académique!

Le Siècle avoue qu'il est un des parrains de la candidature de M. Jules Favre, et il se croit engagé d'honneur à rompre une lance en sa faveur. Mais de quelle manière s'y prend-il? En voulant réfuter M. Payrat, il convient à pen près de tout ce que l'Avenir national dit contre M. J. Favre.

Le Siècle aussi est d'avis que « la nature du talent de M. Jules Favre ne l'a pas prédisposé à la perfection du genre académique. Il est » tribun! » M. Payrat qualifiait de « anti-philosophique » le langage de M. Favre; le Siècle dit que « M. Jules Favre n'est pas métaphysicien »

En lisant cette défense du Siècle, on peut se demander si M. Jules Favre n'aimera pas autant les attaques de l'Avenir national.

Le moins satisfait des journaux démocratiques c'est le Courrier français.

« M. Jules Favre, dit cette feuille, en franchissant le seuil du palais Mazarin, a eu soin de se poser nettement tel que nous l'avions toujours deviné, et de rendre impossibles désormais les illusions que son libéralisme, servi par un remarquable talent oratoire, a trop longtemps fait concevoir aux véritables amis de la liberté absolue dans le domaine de la pensée. »

Voilà le jugement porté sur un des chefs de l'opposition démocratique par les organes du parti.

M. Jules Favre a-t-il mieux réussi auprès de ceux qui ont des complaisances pour un parti dont ils combattent les opinions?

Edouard SIMON.

Bulletin Financier

Le marché financier est revenu tout à fait au calme, et la fermeté des cours est de plus en plus soutenue. La détente de la situation politique générale qui va s'accroissant de jour en jour, est pour beaucoup dans cette bonne tenue des valeurs. Les variations des cours soit à la hausse, soit à la baisse sont d'ailleurs peu considérables, et les affaires peu actives en général. On peut s'attendre à la continuation de cet état calme pendant un certain temps, du moins tant que l'époque de l'émission de l'emprunt ne sera pas définitivement fixée. Nous touchons, du reste, au moment où ont lieu les assemblées générales de beaucoup de sociétés, ce qui attire l'attention des spéculateurs, sur la comparaison qu'il convient d'établir entre les différentes affaires de la place. Aussi, en l'absence de toute nouvelle politique de quelque importance, nos spéculateurs se préoccupent-ils beaucoup plus de la situation particulière des différentes valeurs et des chances d'amélioration ou de dépréciation qui en peuvent résulter au point de vue de leurs prix actuels que des éventualités d'un avenir encore éloigné.

Le bilan de la Banque indique toujours la continuation de la stagnation commerciale et industrielle. L'encaisse a subi une nouvelle augmentation de huit millions et demi et s'élève à 4,136 1/2 millions. Les comptes courants particuliers atteignent le chiffre de 445 millions et demi avec un accroissement de onze millions. Le portefeuille a gagné seulement une somme de cinq millions et demi et revient à 441 millions, tandis que la circulation des billets produit 8 à 9 millions et descendait à 4,203 millions et demi.

La date de l'émission de l'emprunt n'est pas encore fixée et ne le sera probablement pas avant quinze jours au moins. La Semaine Financière recalcule même, d'après les retards que subissent les travaux de la Commission du budget, qui est, comme on sait, en même temps, celle de l'emprunt que l'époque de l'émission n'aura pas lieu avant la fin du mois de juin.

Il y a eu cette semaine de la hausse sur presque toutes les valeurs. Le 3 p. 0/0 qui restait samedi dernier à 69.25 s'est tenu entre 69.20 et 69.45 pour fermer à 69.32 1/2 avec 7 1/2 de hausse. L'Italien a varié de 49.20 à 48.85 avec 4 fr. d'amélioration sur les cours de la semaine dernière. Les valeurs de crédit sont toujours bien tenues. La banque de France a monté d'une semaine à l'autre de 8.75 à 3.198.75; le crédit foncier de 15 fr. à 1,475; le comptoir d'escompte de 2.50 à 672.50. Le crédit industriel se tient à 610, la générale à 530 et le crédit agricole à 635.

Le Conseil d'administration de cette société a décidé qu'il proposerait à l'assemblée générale des actionnaires de fixer à 27.50 le revenu des actions pour 1867. Le Conseil d'administration du crédit foncier a fixé celui de cette société à 62.50 pour le même exercice. L'assemblée générale du crédit industriel a voté le 22 avril son dividende qui a été arrêté à 24 fr. par action.

Le groupe des Mobiliers a été très-ferme surtout le Mobilier français qui a amélioré son prix de 225 à 244-25, c'est-à-dire de 16-25. L'Espagnol est en hausse de 3-75 à 313-75 et l'Immobilier de 7-50 à 100 fr. Les transatlantiques font 376-25.

Quant aux chemins français et étrangers leurs cours se maintiennent toujours.

Les recettes des chemins français sont toujours satisfaisantes. Le Lyon a une augmentation de 667,000 fr.; l'Est de 239,000 fr.; le Midi 171,000 fr.; l'Orléans de 78,000 fr. Parmi les chemins étrangers il n'y a à signaler que les recettes des autrichiens qui se sont accrues de près de 330,000 francs.

Sauf le Nord qui a fléchi de 2-50 à 1,182-50, tous les chemins sont en hausse: l'Orléans de 2-50 à 866-25; le Midi de 4-25 à 576-25; l'Est de 4-25 à 553-75, enfin l'Ouest de 15 à 16 à 566-25, le Lyon

reste à 938-75.

Les Lombards ont repris de 5 fr. à 373-75 et les autrichiens aussi de 5 fr. à 558-75. On croit que le dividende de ce dernier chemin sera fixé à 42-50 pour l'exercice 1867 par le conseil d'administration.

Parmi les valeurs diverses, on a remarqué la hausse notable des actions de l'isthme de Suez qui ont monté de 337-50 à 362-50, c'est-à-dire de 25 fr. d'une semaine à l'autre.

Pour extrait: A. Layton.

Bulletin Agricole

La lune rousse n'a pas manqué à son rendez-vous désagréable. Vent et tempête, pluie et grésil alternativement. Ce n'est pas ainsi que se rétabliront les blés d'automne ou de mars, ni les vergers, ni les cépages. Heureusement qu'il y a, de temps à autre quelque honne éclaircie de soleil. Peut-être le premier quartier sera-t-il seul fâcheux. On a vu cela maintes fois, et les plus inquiets après Pâques se rassurent la Pentecôte venue.

En attendant, pas de diminution, ni sur les marchés pour le grain, ni dans les celliers pour le vin. Jusqu'au clairer qui se permet de faire des embarras, sans doute pour se venger du dédain qu'on lui montrait lors des entonnoilles! C'est bien. Que les bourgeois nouveaux tiennent leurs promesses et tu seras remis, mon gaillard, à ta place. C'est-à-dire que tu feras concurrence, vienne la fauchaison et la moisson, à la piquette, et même, hélas! à l'eau vinaigrée.

Les spiritueux proprement dits continuent leur mouvement ascensionnel. Sur place de Paris, on traite les 3/6 betterave dans les 87 (l'hect.); Languedoc 115. Dans les Charentes, petit courant pour les eaux-de-vie. A Surgères, quelques sortes nouvelles sont cédées à 85 francs.

Malgré l'intempérie, les céréales demeurent à peu près dans les cours de la première quinzaine d'avril. A Paris on cote de 93 à 93-50 la culasse (57 kil.) de bonnes farines marchandes. C'est un avantage de 1-25 à 4-50 depuis huit jours. Dans les pays de production, la tenue est très-ferme, ce qu'il faut expliquer par l'affaiblissement graduel des réserves. Les marchés dits commerciaux continuent à être bien pourvus; sur quelques-uns on signale une baisse, légère il est vrai, mais qui n'en est pas moins un favorable indice à cette période de la campagne. Les avis de l'Angleterre, de la Prusse, de la Belgique, sont plus au calme que précédemment. En Espagne, un décret de la reine proroge jusqu'au 31 décembre 1868, l'autorisation d'introduire en franchise dans la péninsule des blés et autres céréales. Marseille, le Havre et Dunkerque ont reçu ces jours passés, d'assez forts chargements exotiques.

Rien à signaler quant aux sucres, sinon que les affaires se bornent aux nécessités de la consommation. L'épicerie parisienne débite à 1-25 (le kilo) la bonne marchandise ménagère.

Persistance des fluctuations sur le marché au bétail de la Villette. Il ne faut désormais parler que pour mémoire de celui de Poissy, qui reçoit à peine 150 bœufs et un millier de moutons. Les prix y sont d'ailleurs les mêmes qu'à la grande réunion centrale. Les apports sur celle-ci ayant été très-larges lundi (2,819 bœufs, 9,980 moutons) il y a eu longueur dans la vente, bien que les moutons se soient bien tenus. Jeudi (1,863 bœufs, 13,167 moutons) placement meilleur pour les fortes espèces; continuation de la fermeté sur les moutons, baisse sur les veaux, qui ne figuraient pourtant qu'au nombre de 183. Affluence de plus en plus marquée de la race porcine, sans que les prix cessent de monter. A ce même marché de jeudi, la Villette a reçu 3,260 têtes qui ont trouvé acheteurs au cours moyen de 1-48 le kilo. Quand nous disons que la porcherie finira par rapporter presque autant, dans certaines exploitations, que la bergerie et l'étable!

Paris vient d'ouvrir une très-belle exposition de volailles. Les coqs et poules de la Flèche, de Crévecoeur et de Houdan et les canards de Rouen ont été surtout appréciés, sans compter les produits de la Bresse et d'autres contrées. Encore une grande ressource, et agréable, le poulailler! Sachez donc qu'on n'a pas à Paris, à moins de 4 fr. 50, une volaille tant soit peu convenable.

Pour extrait: A. Layton.

Chronique locale.

| DATE | JOURS. | FÊTE. | FOIRES. |
|------|--------|-------------------|---|
| 3 | Jeu. | se Catherine. | Concois, Souillac. |
| 1 | Vendr. | ss Philippe et J. | Cahors, Frayssinet-le-Géfat, Rouquayroux, St-Sulpice, Dégagnac. |
| 2 | Samed. | s Athanase. | Lissac, Biac, Martel, Miers. |

P. Q. le 1, à 6 h. 25 du soir.
 P. L. le 8, à 9 h. 45 du matin.
 G. Q. le 15, à 9 h. 25 du matin.
 N. L. le 23, à 2 h. 30 du soir.

Par arrêté préfectoral du 28 avril Theil (Jean), a été nommé maire de la commune de Lamativie, en remplacement de M. Espanou, décédé.

Un autre arrêté du même jour appelle M. Payrols (Jean-Baptiste), conseiller municipal, aux fonctions d'adjoint, dans la même commune, en remplacement de M. Theil, nommé maire.

EXONÉRATION MILITAIRE.

Le Moniteur publie l'arrêté suivant: Le maréchal de France, ministre de la guerre. Vu l'article 13 de la loi du 1^{er} février 1868, ainsi conçu:

« Les jeunes gens compris dans le contingent de la classe de 1867 jouiront simultanément du droit de se faire remplacer ou exonérer. »

« Le nombre des exonérations ne pourra dépasser le nombre des rengagements et des engagements après libération qui auront été contractés avant le 1^{er} avril 1868. »

« Le nombre des exonérations sera réparti par canton, par arrêté du ministre de la guerre, proportionnellement à celui des exonérations prononcées en 1867 dans le même canton. »

« Les exonérations seront prononcées suivant l'ordre des numéros des tirages, en commençant par les derniers; »

« Vu le nombre des rengagements et des engagements après libération qui ont été souscrits jusqu'au 31 mars 1868; »

« Vu l'arrêté ministériel du 18 février 1868, qui a fixé à 2,500 fr. le taux de la prestation individuelle pour l'exonération du service militaire, »

Arrête:

Art. 1^{er}. Le nombre des exonérations des jeunes soldats de la classe de 1867 qui pourront être prononcées par les conseils de révision est de 11,448.

Art. 2. Ces 11,448 exonérations sont réparties entre les départements de l'Empire.

Art. 3. La sous-répartition des exonérations assignées à chaque département sera faite entre les cantons, par le préfet, en conseil de préfecture, à raison de 55,803 sur cent exonérations prononcées en 1868 dans les mêmes cantons.

Paris, le 21 avril 1868. NIEL.

Suit un tableau d'après lequel les exonérations assignées au département du Lot sont fixées au chiffre de 77.

On lit dans l'Etendard:

M. Paulin Limayrac est nommé préfet du Lot. Nous ne laisserons pas l'ancien rédacteur en chef du Constitutionnel quitter le journalisme sans lui dire un cordial adieu.

L'esprit le plus fin, le tact, la bonne humeur, l'inaltérable courtoisie, ce sont là des qualités qui, fort appréciées chez le journaliste, rendront facile la tâche de l'administrateur.

Le gouvernement, de son côté, nous semble avoir fait une chose habile et intelligente en appelant à de hautes fonctions, sans se préoccuper des susceptibilités hiérarchiques, un homme distingué et dévoué.

C'est là un précédent que nous constatons avec plaisir, l'emploi de toutes les forces constituant, selon nous, l'une des plus sérieuses préoccupations d'un gouvernement à qui l'avenir appartient. — A. VIRU.

— Un journal, dit l'Etendard, rappelle que M. Limayrac, aujourd'hui préfet du Lot, avait été nommé sous-préfet de Brest, en 1848, mais il a oublié d'ajouter que M. Limayrac n'accepta pas cette nomination.

M. Hugues, directeur de notre théâtre, depuis bientôt cinq mois, a donné dimanche dernier sa représentation d'adieu. Le public a répondu à son appel: il s'est rendu en foule au théâtre. Cette marque de sympathie envers l'intelligent directeur, l'encouragera, nous l'espérons, à revenir bientôt parmi nous.

Nous apprenons avec plaisir que nos jeunes musiciens de la société Sainte-Cécile se préparent à partir, pour prendre part au concours de Rodez, qui a lieu dimanche prochain 3 mai.

A cause de ce départ, la Sainte-Cécile ne jouera pas dimanche sur la promenade.

Le sieur P., greffier à Cahors, donnait, depuis quelques jours, des signes d'aliénation mentale; avant-hier, 27, il s'est brûlé la cervelle.

On nous écrit de Castelnaud: Le marché de samedi dernier a été moins approvisionné que de coutume, aussi il y a eu hausse sur le blé et le maïs. La moyenne du blé était de 35 fr. 62, et celle du maïs de 18 fr. 43.

On nous écrit de Ste-Alauzie: Samedi dernier, la femme Bouché condui-

sait dans un pré contigu à sa maison cinq porcs d'une valeur de 300 fr. Ces animaux, ayant mangé, sur leur passage, des matières malfaisantes, sont tous morts empoisonés.

LA TAXE DES LETTRES

L'amendement suivant, relatif à la taxe des lettres, a été présentée par M. Goërg à la commission du budget :

« A dater du 1^{er} janvier 1869, les lettres expédiées dans l'intérieur d'un même département, quels que soient leur point de départ et leur point d'arrivée, seront soumises à une taxe uniforme de 10 centimes. »

On nous mande de Paris que cette proposition sera soutenue, lors de la délibération budgétaire, par un grand nombre de députés. Ils invoqueront, contre l'ajournement d'une mesure depuis longtemps pratiquée avec un entier succès en Angleterre, le développement progressifs des correspondances locales.

Admettons que le moment ne soit pas encore venu de réduire la taxe pour les grandes distances ; au moins pourrait-on le faire à l'égard des petites. Et c'est ici le cas de dire que le service n'est pas supérieur à la rétribution.

RECONSTRUCTION DU PONT DE GRIFFOUL

A FIGEAC

ADJUDICATION

Le Lundi, 4 mai 1868, à deux heures après-midi, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, à l'adjudication au rabais, et par voie de soumission cachetée, des travaux restant à exécuter pour la reconstruction du Pont de Griffoul, sur le Célé, à Figeac, route impériale n° 140.

La dépense est évaluée à la somme totale de..... 41,490 fr. 03 c. non compris la somme à valoir.

Le cautionnement est fixé à la somme de..... 1,500 »

Le projet des travaux est déposé à la Préfecture (bureau des Travaux publics) et au bureau de l'Ingénieur ordinaire, à Figeac, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

L'ILLUSTRATION.

Bureaux : rue Richelieu, 60.
Sommaire du 23 avril 1868.

Texte : Revue politique de la semaine. — Voyage de S. A. le Prince impérial. — Courrier de Paris. — M. Jules Favre. — Légendes villageoises : le tisserand, le tailleur et le berger, nouvelle (suite). par André Léo. — Le chemin de fer du Pacifique (fin). — Publications de la semaine. — Le mouvement littéraire. — Les abus : le Théâtre, par M. Francisque Sarcey (suite). — Les fêtes de Marseille. — Correspondance d'Algérie. — Les Théâtres. — Les fresques de Luini, au Musée du Louvre.

Gravures : Voyage de S. A. le Prince impérial (3 gravures). — Les Somités contemporaines : M. Jules Favre. — Le chemin de fer du Pacifique (9 gravures). — Grande fête de charité des 12, 13 et 14 avril, à Marseille. — La famine en Algérie : Enregistrement des Arabes recueillis dans les rues d'Alger. — Mgr de Las Cases, évêque de Constantine, visitant la maison centrale de Lambessa. — La Nativité, fresque de Luini, exposée dans les galeries du Musée du Louvre. — Echechs. — Rébus.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Avril.
Naissances.
25 Deltheil (Julie), rue du Temple.
26 Contival (Antoinette), rue des Maures.
26 Barrétis (Léonie), faubourg St-Georges.

26 Roulloin (Alphonse), rue Clément-Marot.
27 Annou (Marie), natur. recon., rue Fénélon.
28 Tulet (Marie-Louise-Philomène), à Larozière.
28 Lavergne (Elise), boulevard Sud.
Décès.

25 Contival (Marie), 66 ans, faubourg Labarre.
26 Verbier (Guillaume), Jardinier, 50 ans, faubourg Cabessut.
27 Colignon (Jean-Baptiste-Arnault), 73 ans, rue du Château.
29 Lacoste (Ant.-Mathurin), boucher 39 ans, rue St-André.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 26 avril 1868.
49 versements dont 0 nouveaux 3,737 41 »
5 remboursements dont 3 pour solde 1,064 52 »
Pour la chronique locale : A. Layton.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier de France fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois ou de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 060/0, amortissement compris. L'emprunteur a d'ailleurs le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, 19, rue Neuve des Capucines, à Paris.

On mande de Rodez, le 23 avril : Les mines d'Aubin ont été la nuit dernière, le théâtre d'un grave accident. Trois ouvriers ont été asphyxiés, pendant la nuit, par un reflux de mauvais air qui s'est produit dans la mine et la Félonie-Basse. On n'y peut encore pénétrer. On n'a pu retirer jusqu'à présent que deux des ouvriers tués.

Faits Divers

La carotte, tout le monde la conait, tout le monde en a mangé... de diverses façons, mais peu de personnes connaissent son historique...

La Gazette de France nous donne des explications à ce sujet :

Au seizième siècle, se trouvant surchargés d'impôts par le légat de M. de Savoie, — comme on disait alors, — les Carmagnolais se révoltèrent, prirent pour enseigne un manche à balai orné d'une botte de carottes, légume qui avait été tout particulièrement frappé par les taxes, — et se mirent à saccager la ville et ses environs. Deux jours après, M. de Savoie fit pendre une demi-douzaine des plus mutins, et et l'ordre régna de nouveau à Carmagnole. « Tirer une carotte, » vient tout droit de Carmagnole : le gouverneur savoyard avait frappé chaque botte de carottes mise en vente au marché d'un impôt équivalent à un demi-liard de notre ancienne monnaie; mais, comme il était bon prince et sans doute économiste pratique, monseigneur le gouverneur admettait qu'on le payât en nature, c'est-à-dire que ses estafiers tiraient, à son profit, deux carottes par botte. Or, le peuple ne voulut pas se laisser tirer des carottes.

De là, la locution en usage aujourd'hui !...

— C'est le 22 avril, à huit heures vingt-neuf minutes du soir qu'a fini la lune de mars et qu'a commencé celle d'avril, vulgairement nommée la lune rousse.

On connaît la triste renommée de cette lune parmi les agriculteurs et horticulteurs. Arago en réfutant cette opinion populaire, a

expliqué comment la lune qui commence en avril et finit en mai avait pu être chargée de certains méfaits.

A cette époque la température n'est souvent que + 4 + 6 degrés. Or, on sait que les plantes perdent pendant la nuit, par voie de rayonnement, une partie de calorique qu'elles ont reçu dans le jour, et l'expérience prouve que cette déperdition peut aller de 7 ou 8 degrés lorsque le temps est serein, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas de nuages pour neutraliser le rayonnement. Il n'est donc pas étonnant que, lorsque la lune brille au firmament, ce qui annonce un temps serein, les jeunes bourgeons des plantes gèlent et roussissent, et la lune en est non pas la cause, mais pour ainsi dire le signe. (Nouveliste).

— La cour de Cassation vient de rendre un arrêt qui intéresse le corps des notaires.

La question à décider était celle-ci :

Une Chambre des notaires a-t-elle pu, sans excès de pouvoir, prononcer contre un notaire soumis à sa juridiction disciplinaire une peine consistant à rétracter, par lettres au président et à des membres de la Chambre, des lettres précédentes adressées à ces mêmes membres, et à entendre lecture de cette décision devant la Chambre assemblée ?

La Cour a admis dans le sens de la négative, au rapport de M. le conseiller Alméras-Latour, et conformément aux conclusions de M. l'avocat-général Fabre, le pourvoi formé par M. Béguenel contre une décision de la chambre des notaires de Nantes, du 10 janvier 1867. — plaidant, M^e Basviel

Pour extrait : A. Layton.

DETTE MEXICAINE

COMMUNICATION importante à faire aux porteurs de Rente 6 0/0 et d'obligations mexicaines par le COMPTOIR FINANCIER ET INDUSTRIEL S'adresser au Directeur, 3, rue d'Amboise Rich, à Paris.

Recommander, en cette saison de RHUMES et de GRIPPE, le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, c'est partager l'opinion des plus célèbres médecins de Paris.

IMITATIONS. — Les personnes qui font usage du CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE, devront vérifier, en achetant, s'il sort bien de la pharmacie, rue Le Peletier, 9, Paris.

PARFUM SANITAIRE.

Pour parfumer et purifier l'air des appartements, on jettera sur une pelle très chauffée une cuillerée à café de VINAIGRE AROMATIQUE de COSMACETI. — Dépôts chez les parfumeurs.

Quel est le meilleur des ferrugineux ? La réponse est facile : en effet, les pilules et dragées sont d'une déglutition difficile et traversent souvent l'estomac et les intestins sans être dissoutes ; les poudres, pilules et sirop à base, soit de fer réduit, soit de lactate de fer, ou d'iode de fer, noircissent les dents, en altèrent l'émail, et provoquent la constipation. — Seul le PHOSPHATE DE FER de LERAS n'a aucun de ces inconvénients il est liquide, analogue à une eau minérale, sans goût ni saveur de fer, se mélange très-bien, avec le vin. renferme dans sa composition les éléments des os et du sang, et est adopté par l'élite des médecins du monde entier pour la guérison des maux d'estomac, pâles couleurs, appauvrissement du sang, auxquels les dames et les jeunes filles délicates sont si souvent sujettes.

LES TROIS OUVRAGES DU DOCTEUR JOZAN

A l'usage des gens du monde :

1^o Traité des maladies des voies urinaires de l'homme, 12^e édition, 1,000 pages, 304 figures anatomiques.

2^o Traité d'épuisement prématuré, 4^e édition, 650 pages.

3^o Traité des maladies des femmes, 1^o volume, 800 pages, 203 figures anatomiques.

Chaque ouvrage, prix : 5 fr. ; poste, 6 fr. — L'auteur, docteur JOSAN, 182, rue de Rivoli, et ANIÉRE, éditeur, 4, rue Dupuytren, à Paris.

L'épargne véritablement le plus

complet et le moins cher des journaux financiers, publie, chaque dimanche, POUR 2 FR. 40 PAR AN, plus de matières que ces journaux réunis : tirages, tableaux de bourse, recettes des chemins, changes, situations, émissions, convocations, comptes-rendus d'assemblées générales, conseils gratuits, articles raisonnés, qui en font le guide indispensable des actionnaires et obligataires. Envoyer mandats en timbres-poste, 7, place de la Bourse, Paris.

GUÉRISON de la PHTHISIE PULMONAIRE et de la bronchite chronique.

A l'aide d'un traitement nouveau. — Brochure in-8^o de 112 pages, 6^e édit., par le docteur Jules Boyer. On reçoit franco cet ouvrage, en adressant 1 fr. 50 c. en timbres-poste, au docteur Jules Boyer, boulevard Magenta, 174, ou à l'éditeur A. DELAHAYE, place de l'Ecole de Médecine, à Paris.

La Saison.

Nous recommandons à nos lectrices, le magnifique journal illustré, la Saison, paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Gravures noires et coloriées Bureaux : 53, rue Vivienne près le boulevard, Paris.

Le COSMOS, Revue politique et sociale hebdomadaire des progrès des sciences et de leurs applications dirigée par M. Victor Meunier.

Le Cosmos, qui est dans sa 16^e année, paraît tous les samedis, par numéros de 2 feuilles grand in-8^o (32 pages), format de la Revue des Deux Mondes, texte compact. C'est le seul journal scientifique traitant des matières politiques et d'économie sociale. Prix : 23 fr. par an pour les départements, 12 fr. pour 6 mois, 7 fr. pour 3 mois. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Envoyer un mandat de poste à M. Victor Meunier, 7, rue Perronet, à Paris.

La Chasse illustrée, tel est le titre d'un nouveau journal qui vient de paraître chez MM. Firmin Didot, 56, rue Jacob, à Paris. Cette publication hebdomadaire, du même format que l'Illustration ou la Mode illustrée, est destinée aux chasseurs ainsi qu'aux pêcheurs. — Par sa rédaction confiée aux meilleurs écrivains, par le nombre et la perfection de ses gravures exécutées d'après les dessins d'artistes distingués, par ses renseignements, utiles ses récits saisissants, par ses excellents conseils pour l'acclimatation et la pisciculture, enfin surtout par la modicité de son prix (20 francs par an pour 82 numéros, ou 5 francs par trimestre), ce journal s'adresse à tous ceux qui aiment les plaisirs des champs, quel que soit le rang de la société auquel ils appartiennent. — Un numéro est envoyé gratis à tous ceux qui en feront la demande, par lettre affranchie, à l'administration.

L'ÉVÉNEMENT ILLUSTRÉ vient de publier son 47^e numéro. C'est un journal littéraire écrit avec infiniment d'esprit, dans lequel paraît en feuilleton le Parricide, par ADOLPHE BELOT. Bureaux : 43, faubourg Montmartre, Paris.

Journal de Viticulture pratique.

Le Journal de Viticulture pratique paraît le 10 et le 25 de chaque mois en un cahier de 32 pages.

Les souscripteurs au Journal du Lot, dont l'abonnement est dû, sont priés d'en envoyer le montant en un mandat sur la poste. Ils nous éviteront, par ce moyen, des frais de recouvrement que nous serions obligés de leur faire supporter.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton.

OUVERTURE LE 15 MAI

BUREAU DE TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE

EAUX MINÉRALES D'URIAGE

PRÈS GRENOBLE

STATION DE GIÈRES-URIAGE

A VENDRE

L'HOTEL DU PALAIS-NATIONAL EN ENTIER OU A PARCELLES

S'adresser pour les renseignements, à M. Marcellin LACASSAGNE, qui en est le propriétaire.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.

SERVICE

DE CAHORS

Départ de Cahors : 11 h. du soir.

A ASSIER.

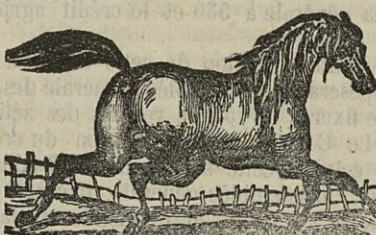
Départ d'Assier : 4 h. après-midi ;

Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

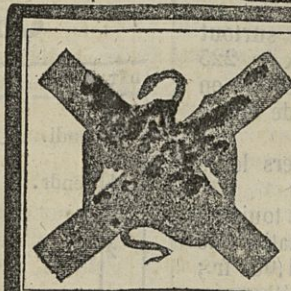
POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAL,

Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures de l'onté, qu'elles trou-



veront chez lui, Poste aux chevaux, Galeri Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.



GUERRE! GUERRE! AU PRÉJUGÉ ET A LA ROUTINE. Nous offrons : 1^o aux malades des preuves sérieuses ; 2^o aux médecins de contrôler nos expériences pour montrer que la FARINE MEXICAINE du docteur Benito del Rio, de Mexico, est le spécifique sûr et commode pour guérir les maladies de poitrine, bronchites chroniques, catarrhes pulmonaires, maladies des os, épuisement, pauvreté du sang et phthisie pulmonaire jusqu'à un deuxième degré. — Bouteilles de 20 potages, 2 fr. 25 ; de 40, 4 fr., et de 80, 7 fr. — Envoi franco par la poste. CAFÉ HYGIÉNIQUE DE SANTÉ, souverain pour combattre les maladies des voies digestives, migraines et névralgies, recommandé aux personnes nerveuses. — 30 tasses pour 1 fr. 50. — COLLIER WIATKA, importation galvano-électrique russe. Préservatif du croup et de la coqueluche, facilite la dentition et éloigne les vers chez les enfants. — Prix : 2 fr. franco par la poste. R. Barlerin et C^e, à Ta-et-épiceries — Dépot à Cahors, chez M. Burgatiers, fils, négociant.



PLUS DE CHEVAUX COURONNES!! GUÉRISON prompte et sans trace des chutes, ecchymoses, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil, par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Termes, 47, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.

L'EUROPE

Société d'assurances mutuelles à primes fixes contre l'incendie. Autorisée par décret impérial du 18 juillet 1860, rue de Rivoli, n° 132, à Paris.

La Compagnie demande un agent principal ; Il lui sera accordé de très fortes remises et appointements. S'adresser franco à la direction générale.

Trois mois 46 fr. LE TEMPS Six mois 32 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef : A. NEEFTZER Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre à Paris.

Le propriétaire-gérant : A. LAYTON.